

ALICE A LA MADETI PARTY

Dans le jardin du Lièvre de Mars



Au Pays des Merveilles, une partie de thé s'est organisée. Les invités y ont été plus nombreux qu'à l'habitude : Alice, la Reine de Cœur, le Lapin Blanc, la Duchesse, sa Cuisinière, le Minet de Chester, le Cavalier Blanc, le Chapelier, le Loir et le Lièvre de Mars. Tous se sont ensuite rendus au procès du Valet de Cœur, laissant autour de la table, leur chaise, et certains objets personnels.

L'installation s'inspire du chapitre sans doute le plus connu du récit de Lewis Carroll *Alice au Pays des Merveilles*, « une folle partie de thé », qui illustre la passion de Lewis Carroll pour le langage et les situations absurdes.

Une longue table est bordée de chaises ; chacune représente un personnage du Pays des Merveilles. Sur la table il est question de thé, vaisselle, gourmandise, et surtout de jeux de mots à déguster.

Il est possible de morceler l'installation en plusieurs espaces plus petits. Deux jeux permettront aux visiteurs de mieux connaître ces personnages, et de rendre à chacun sa chaise et son thé préféré.

LES ÉLÉMENTS DE L'INSTALLATION :

- **Un tableau-titre** : (30 x 40 cm).

- **10 chaises** personnalisent les personnages: Alice, le Lièvre de Mars, le Loir, le Chapelier Fou, le Lapin Blanc, la Reine de Cœur, le Cavalier Blanc, la Duchesse, le Minet de Chester et la Cuisinière.



- **Une table** (420 x 80 cm) avec vaisselle, nappe, objets de table transformés et jeux de mots.



- **7 tableaux sous-verres** présentant **10 personnages tirés d'Alice au Pays des Merveilles et de De l'autre côté du Miroir.**

Intitulé des sous-verres (30 x 50cm) : *Alice, le Lièvre de Mars, le Loir, et le Chapelier / le Lapin Blanc / Reine de Cœur / Cavalier Blanc / Duchesse, Minet de Chester et Cuisinière.*
Illustrations de John Tenniel et extraits des 2 récits.



- **12 livres d'illustrateurs différents**, pour illustrer chacun des 12 chapitres du récit, avec avec un petit texte résumant l'action. Cette sélection de livres permettra de (re)découvrir les grands traits du récit, montrer (un peu) l'immense variété des illustrateurs inspirés par Carroll, et de faciliter le travail d'animation.
A METTRE IMPÉRATIVEMENT SOUS VITRINE

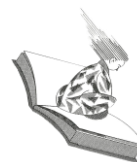
- **2 livrets jeux** accompagnent cette installation, l'un concernant les personnages d'Alice et s'adressant plus particulièrement aux enfants (bien que ...) et l'autre pour les plus grands et portant sur des jeux de langage et expressions.



CONDITIONS MATÉRIELLES :

MATÉRIEL NÉCESSAIRE MAIS NON FOURNI :

1 vitrine pour r12 livres - 1 socle pour la maquette



ESPACE NÉCESSAIRE :

Espace au sol : 40 m² minimum + 6,5 mètres linéaires environ.

Les sous-verres disposent d'un système d'accrochage pour grilles ou cimaises.

Il est possible de morceler l'installation en plusieurs espaces plus petits, chacun comprenant une ou plusieurs chaises, table et vaisselle, toujours avec jeux de mots

TARIFS DE LOCATION ET D'INTERVENTIONS SUR DEMANDE

ASSURANCE : indispensable - à la charge du preneur. Valeur d'assurance : 12.900,00 €

TRANSPORT : aller & retour à la charge du preneur.
Le matériel peut être transporté dans une fourgonnette.

**EN RAISON DE SA FRAGILITÉ L'INSTALLATION NE PEUT ÊTRE TRANSPORTÉE
QUE PAR LE PRENEUR OU UN TRANSPORTEUR SPÉCIALISÉ.**



AUTRES INTERVENTIONS :

- **Montage de l'installation** : frais de déplacement à la charge du preneur, selon distance.
- **Conférence « Portraits cachés de L.Carroll illustrateur & photographe »**
- **Formation au thème et à l'animation de l'exposition :**
- **Animations pour groupes scolaires ou autres, enfants, adultes**
- **Ateliers scolaires et périscolaires**
- **Ateliers d'origami et d'art postal, en référence à Lewis Carroll, grand épistolier et plieur.**
- **Ateliers Lettres Mots Formes**
- **Exposition complémentaire** : voir le descriptif « **Au pays d'Alice et de Lewis** »

Avertissement : les expositions peuvent subir des modifications, particulièrement en raison de leur caractère ludique et interactif. Certains objets peuvent être remplacés en raison de leur usure. Le descriptif détaillé d'une exposition ne peut être considéré comme un document contractuel.